

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 janvier 2020

MODERNISATION DES OUTILS ET GOUVERNANCE DE LA FONDATION DU
PATRIMOINE - (N° 2361)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC12

présenté par
Mme Descamps, rapporteure

ARTICLE 3

À la première phrase de l'alinéa 8, après la première occurrence du mot :

« et »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.